

PASSEPORT POUR LA VIE!

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

QUEL EST LE METIER DE L'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE?



L'auxiliaire de puériculture dispense aux enfants bien portants, malades ou handicapés des soins d'hygiène, de confort et organise des activités éducatives, d'éveil et de prévention. Elle travaille en équipe pluridisciplinaire (éducateur de jeunes enfants, diététicien...) sous la responsabilité d'une infirmière ou d'une puéricultrice.

AVEC QUELLE FORMATION ?

-La formation d'auxiliaire de puériculture est accessible **sans diplôme** à condition d'être âgé de **17 ans** au moins à la date de l'entrée en formation après des épreuves de sélection.

Elles comprennent deux épreuves écrites d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

A – L'épreuve de culture générale comprend 2 parties :

- analyse et compréhension d'un texte de culture générale sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social (12 points)

- questions à réponses courtes : biologie humaine, opérations numériques de base et exercice mathématique de conversion (8 points)

B – Un test évalue les aptitudes en matière d'attention, de raisonnement logique et d'organisation. (20 points)

Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à chacune des deux épreuves sont déclarés admissibles.

Sont dispensés de l'épreuve écrite de culture générale :

- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- les étudiants ayant suivi une première année d'étude conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.

Admission : épreuve orale notée sur 20 points

Elle se divise en deux parties :

- un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions ;
- une discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'auxiliaire de puériculture.

Une note inférieure à 10 sur 20 points est éliminatoire. A l'issue de cette épreuve et au vu de la note obtenue à celle-ci, le jury établit la liste de classement en fonction du nombre de places offertes au concours.



-La formation dure 10 mois. Il s'agit d'une formation en alternance avec des cours en centre de formation d'auxiliaire de puériculture et des stages en milieu professionnel.

La formation peut être suivie de façon discontinue sur une période ne pouvant excéder deux ans. Dans ce cas, les modalités d'organisation de la scolarité sont déterminées par le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, sur proposition du Directeur de l'Institut et après avis du conseil technique.(Arrêté du 16 janvier 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture).

-Le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture : DEAP s'obtient par une évaluation continue des connaissances.

-Il est indispensable pour exercer la profession.

Le cursus complet de formation comprend huit unités de formation composées de :

- huit modules de formation dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels. Cet enseignement se déroule sur 17 semaines, soit 595 heures ;
- 24 semaines de stage, soit 840 heures, réalisées en milieu professionnel, que ce soit dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile.

Les huit unités de formation correspondent aux unités de compétences liées à l'exercice du métier :

Unités de formation	Modules de formation	Stages cliniques
Unité 1	Module 1 : 5 semaines Accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne	6 semaines
Unité 2	Module 2 : 2 semaines L'état clinique d'une personne	4 semaines
Unité 3	Module 3 : 4 semaines Les soins à l'enfant	6 semaines
Unité 4	Module 4 : 1 semaine Ergonomie	2 semaines
Unité 5	Module 5 : 2 semaines Relation - communication	4 semaines
Unité 6	Module 6 : 1 semaine Hygiène des locaux hospitaliers	2 semaines
Unité 7	Module 7 : 1 semaine Transmission des informations	Pas de stage
Unité 8	Module 8 : 1 semaine Organisation du travail	Pas de stage
TOTAL	17 semaines	24 semaines

- Les dispenses pour les titulaires de certains diplômes du secteur sanitaire ou social :

Les candidats titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant sont dispensés des unités de formation 2, 4, 5, 6, 7 et 8.

Les candidats titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire aide à domicile sont dispensés des modules 1, 4, 5 et 7.

-L'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture est également possible par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Pour accéder au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture par la VAE, le candidat doit justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu de ce diplôme . Ce rapport est établi lorsque le candidat a réalisé des activités d'éveil et d'éducation et des soins d'hygiène auprès d'enfants, en établissement ou au domicile, en lien avec le référentiel d'activités et de compétences. La durée totale d'activité exigée est de trois ans.

Le candidat au diplôme par ce mode d'accès doit, dans un premier temps, déposer un livret de recevabilité de demande de validation des acquis de l'expérience. Si la demande est recevable, le candidat doit suivre un module de formation obligatoire de 70 heures, déposer un livret de présentation des acquis de son expérience et se présenter à un entretien devant un jury, à l'issue duquel le candidat peut obtenir le diplôme ou la validation d'une ou plusieurs unités de compétences.

Pour plus d'informations ou pour obtenir un livret de recevabilité :

www.ile-de-france.sante.gouv.fr

QUEL EXERCICE PROFESSIONNEL ?

-les activités de l'auxiliaire de puériculture sont:



- les soins d'hygiène, de sécurité et de confort à l'enfant et à sa mère
- l'aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (repas, toilette, jeux...)
- la réalisation d'animations d'éveil et de loisirs
- l'aide de la puéricultrice, de l'infirmier ou de la sage-femme lors des soins
- l'observation et le recueil de données relatives à l'état de santé de l'enfant et de sa mère
- les transmissions des observations par écrit et par oral pour maintenir la continuité des soins
- l'accueil, l'information, l'accompagnement et l'éducation de l'enfant et de son entourage
- l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et/ou de sa mère et la réfection des lits...
- l'encadrement des stagiaires en formation etc...

-les conditions de travail :

Elle exerce son métier dans le secteur médical (service hospitalier, médico-social : PMI – Protection Maternelle et Infantile) ou social (crèche).

Les soins étant assurés 24h/24, les équipes sont réparties sur le matin, l'après-midi et la nuit avec un roulement (sur la base de 35h/semaine). L'auxiliaire de puériculture assure, en général, un week-end sur 2 et des jours fériés, en secteur hospitalier.

Les horaires en crèches et en haltes garderie sont adaptés aux horaires de travail des parents (généralement de 7h à 19h).

-l'emploi :

On recrute des auxiliaires de puériculture en Ile de France, puisque c'est la région française ayant la plus forte natalité.

QUELLE EVOLUTION PROFESSIONNELLE ?



-Une passerelle est possible pour obtenir le Diplôme d'Etat d'aide-soignant, car certains modules sont communs aux 2 diplômes.

-Après une expérience professionnelle de 3 ans dans le secteur hospitalier ou médico-social, les auxiliaires de puériculture, ne possédant pas le baccalauréat, peuvent se présenter aux épreuves de sélection, dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers.

-Il est possible de se spécialiser ensuite comme Infirmière Puéricultrice, Infirmière de bloc opératoire, Infirmière anesthésiste ou d'évoluer vers Cadre de Santé ou Directeur des Soins.

QUEL SALAIRE ?

A titre indicatif dans la fonction publique hospitalière

-1358 € net par mois en début de carrière

-1860€ net par mois en fin de carrière.

Diverses primes s'ajoutent pouvant augmenter le salaire mensuel net d'environ 200 €

LIEUX DE FORMATION EN ILE-DE-FRANCE

75 – PARIS

CARCADO SAISSEVAL
Institut de Formation
d'Auxiliaires de
Puériculture
et d'Aides Soignants
121, boulevard Raspail
75006 PARIS
Tél : 01 45 48 43 46
Fax : 01 45 44 31 91
[Secretariatecole.ap-
as@carcado-saisseval.com](mailto:Secretariatecole.ap-as@carcado-saisseval.com)
[http://www.carcado-
saisseval.com/](http://www.carcado-saisseval.com/)

IFSI des Diaconesses
95, rue de Reuilly
75571 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 43 41 41 41
Fax : 01 43 41 41 42
ifsi@oidr.org

Lycée Jacques Monod
12, rue Victor Cousin
75005 PARIS
Tél : 01 71 28 22 57
Fax : 01.71.28.22.60

[www.ac-paris.fr/serail/lyc-
jacques-monod.fr](http://www.ac-paris.fr/serail/lyc-jacques-monod.fr)
alesia.monod@laposte.fr

Lycée Polyvalent Régional
Rabelais
Institut de Formation
d'Auxiliaires de
Puériculture
9, rue Francis de Croisset
75877 PARIS cedex 18
Secrétariat : 01 53 09 13
07
Fax : 01 53 09 13 13
[http://lyc-rabelais.scola.ac-
paris.fr/](http://lyc-rabelais.scola.ac-paris.fr/)

IFSI de la Croix Rouge
Française / Broussais
98, rue Didot
75014 PARIS
Tél : 01 44 43 58 00

ABC Puériculture

Ecole d'auxiliaires de
puériculture
91, rue du faubourg St
Martin
75010 PARIS
Tél : 01 42 40 15 65
www.abcpuericulture.com
info@abcpuericulture.com

Ecole de l'Hôpital
Trouseau
26, rue du Docteur Netter
75571 PARIS cedex 12
Tél : 01 44 73 69 20
Fax : 01.44.73.66.40

Institut de Formation
d'Auxiliaires de
Puériculture
Notre Dame de Bon
Secours
20, rue Giordano Bruno
75014 PARIS
Tél : 01 40 52 40 27

Ecole Centrale de
puériculture Paul Strauss

13, bd Lefebvre
75015 PARIS
Tél : 01 42 51 01 01
Fax : 01 42 55 25 86
puericulture@wanadoo.fr

CFA PARIS Académie
Entreprises
Lycée d'Alembert
20-22, sente des Dorées
75019 PARIS
Tél : 01 42 08 90 25
Fax : 01 53 72 96 39
usadalembert@yahoo.fr

IFSI Paris Saint JOSEPH
185 rue Raymond
Losserland
75014 Paris
Tel : 01 44 12 35 23
sifsi@hpsj.fr
www.hpsj.fr

77 - SEINE ET MARNE

Greta Tertiaire Sud 77
Site de Formation
Sanitaire et Social
Château de la Rochette
77000 LA ROCHELETTE
Tél : 01 64 10 29 64
Fax : 01 64 10 29 62
Email :
[sitefo.sansoc@forpro-
creteil.org](mailto:sitefo.sansoc@forpro-creteil.org)
[http://www.greta-
tersud77.org/](http://www.greta-
tersud77.org/)

Lycée Professionnel
Uruguay France
Ecole d'aides soignants -
BP 73
1, avenue des Marronniers

77211 AVON cedex
Tél : 01 60 74 50 60
Fax : 01 60 72 81 99
[http://www.ac-
creteil.fr/lycees/77/uruguay-
y-france/](http://www.ac-creteil.fr/lycees/77/uruguay-france/)

IFAP de Meaux
17 rue Guillaume
Briçonnet
77100 MEAUX
Tél : 01 64 35 21 50
Fax : 01 64 35 21 51
ifsi@ch-meaux.fr

IFSI du Centre Hospitalier
7, rue Gabriel Pétri
77527 COULOMMIERS
cedex
Tél : 01 64 65 73 11
Fax : 01 64 65 73 12
ifsi@ch-coulommiers.fr

GRETA TERTIAIRE
NORD 77
2, place Jean Vilar
77185 LOGNES
Tél : 01 64 62 70 64
Fax : 01 64 11 97 28
Email :
gn77.sante@wanadoo.fr

Lycée Jehan de Chelles
47, rue des Cités
BP 122
77649 CHELLES Cedex
Tél 01 64 72 43 40
ce.0772276F@ac-creteil.fr

Centre IFAP/IFAC
(ouverture en janvier
2009) :
58, bd Maurice Faure
BP 10020
77380 COMBS-LA-
VILLE Cedex
Tél du siège à Asnières-
sur-Seine : 01 46 88 10 45
<http://www.ifac.asso.fr>

78 – YVELINES

Hôpital de Pédiatrie et de
Rééducation
Ecole d'auxiliaires de
puériculture
78830 BULLION
Tél : 01 34 85 43 18
Fax : 01 34 85 42 46
ecole-ap@hpr-bullion.fr
[http://www.eap-cpr-
bullion.fr/](http://www.eap-cpr-
bullion.fr/)

Ecole Jeanne Blum
19, rue Victor Hugo
78350 JOUY EN JOSAS
Tél : 01 39 46 58 67
Télécopie : 01 39 46 58 85
ecole.j.blum@wanadoo.fr

Ecole d'auxiliaires de
puériculture de l'IFSI
de la Croix Rouge
Française
11, boulevard de Sully

78200 MANTES LA
JOLIE
Tél : 01 30 33 59 49
Fax : 01 30 33 30 10
[ifsi.manteslajolie@wanadoo-
oo.fr](mailto:ifsi.manteslajolie@wanadoo.fr)
www.croix-rouge.fr

Lycée Henri Matisse
55, rue Montfort
78190 TRAPPES
Tél : 01 30 62 87 42 poste
107

Fax : 01 30 66 30 99
[http://www.ac-
versailles.fr/etabliss/lyc-
matisse-trappes/](http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-matisse-trappes/)

ACPPAV
Centre Jean Brudon
Le technoparc
14, rue Gustave Eiffel
78306 POISSY Cedex
Tél: 01 39 22 10 60
informations@acppav.org

91 – ESSONNE

IFSI du Centre Hospitalier Sud
Francilien
59, boulevard Henri Dunant
91106 CORBEIL-ESSONNES
Tél : 01 69 22 84 00
Fax : 01 69 22 84 35
ifsi@ch-sud-francilien.fr
www.ifsi-sudfrancilien.com

Lycée Polyvalent Henri Poincaré
36 rue Léon Bourgeois 91120
PALAISEAU
Tél : 01 69 31 75 30
Fax : 01 69 31 75 40
<http://www.lyc-poincare-palaiseau.ac-versailles.fr>

ACPPAV
25, rue Hoche
91260 JUVISY SUR ORGE
informations@acppav.org
www.acppav.org

92 - HAUTS DE SEINE

Lycée d'Enseignement
Professionnel Théodore
Monod
26, avenue Léon Jouhaux
92160 ANTONY
Tél : 01 46 11 46 83/71
Fax : 01 46 11 46 79
<http://www.lyc-monod-antony.ac-versailles.fr/Site/index.php>

Lycée polyvalent Etienne -
Jules Marey
154, rue de Silly
92100 BOULOGNE
BILLANCOURT
Tél : 01 46 05 01 26
<http://www.lyc-auffray-clichy.ac-versailles.fr/>

Lycée René Auffray
23, rue Fernand Pelloutier
92110 CLICHY
Tél : 01 49 68 91 13/ 90
00
Fax : 01 49 68 90 01
<http://www.lyc-auffray-clichy.ac-versailles.fr/entree.htm>

Institut de Formation en
Soins Infirmiers
Hôpital Max Fourestier
14, rue des Sorins
92000 NANTERRE

Tél : 01 49 03 41 70
Fax : 01 49 03 42 03
secretariat-ifsi@ch-nanterre.fr
<http://ifsinanterre.free.fr>

GRETA 92 Sud
54, rue de Billancourt
92100 BOULOGNE
BILLANCOURT
Tél : 01 46 99 92 92
Fax : 01.46.99.08.92
greta.sud.92@ac-versailles.fr
<http://www.greta-92sud.fr/>

Lycée Jean Jaurès
280, avenue Jean Jaurès
92291 CHATENAY
MALABRY cedex
Tél : 01 40 83 40 00
Fax : 01 40 83 40 40
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-jaures-chenay/>

SARL SGM COURS
ACADEMIQUE
101, boulevard Delattre de
Tassigny
92150 SURESNES
Lycée professionnel
Vassily Kandinsky
96, boulevard Bineau

92200 NEUILLY SUR
SEINE
Tél : 01 46 24 43 16
<http://www.lyc-kandinsky-neuilly.ac-versailles.fr/>

Institut de Formation
d'Auxiliaires de
Puériculture de
SURESNES
22, rue des Carrières
92150 SURESNES
Tél : 01 42 04 94 79
Fax: 01 42 04 94 78
www.suresnes.fr

IFSI de l'Hôpital Notre
Dame du Perpétuel
Secours
4, rue Kléber
92300 LEVALLOIS
PERRET
Tél : 01 47 59 59 11

IRTS PARIS ILE DE
FRANCE
I.F.R.A.D. Antenne des
Hauts de Seine
4, rue Alfred de Musset
92240 MALAKOFF
Tél : 01 46 55 78 57/01 73
79 52 52
Fax : 01 46 55 08 97

<http://www.lyceeliberte.ac-creteil.fr/>

Ecole d'auxiliaires de
puériculture du Centre
d'Etudes et de Recherche
de la Petite Enfance
52, rue Charles Tillon
93300 AUBERVILLERS
Tél : 01 48 34 67 26
Fax : 01 48 34 22 73
cerpe@cerpe.info
www.cerpe.info

Lycée Marcel Cachin
11/13, rue Marcel Cachin
93400 SAINT OUEN
Tél : 01 49 18 97 50
Fax : 01 49 18 97 67

<http://www.irtsparisidf.asso.fr/presentation.htm>

Lycée Gustave Eiffel et
GRETA
78, avenue du Président
Pompidou
92500 RUEIL
MALMAISON
Tél : 01 55 47 13 13
Fax : 01 55 47 13 29
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-eiffel-rueil/>

Centre IFAC/IFAP
(ouverture en janvier
2009)
294 avenue Napoléon
Bonaparte
92500 RUEIL
MALMAISON
Tél du siège à Asnières-
sur-Seine : 01 46 88 10 45
<http://www.ifac.asso.fr>

IFAP
CFA des métiers
territoriaux
165, rue Jean Jacques
Rousseau
92130 ISSY LES
MOULINEAUX
Tél 01 46 48 46 30
ifap-issy@cnfpt.fr

93 - SEINE SAINT DENIS

IFSI du Centre Hospitalier
Général Robert Ballanger
Avenue Robert Ballanger
93602 AULNAY SOUS
BOIS
Tél : 01 49 36 71 09 ou 71
10
Fax : 01 49 36 72 39
secret.ifsi@ch-aulnay.fr

Institut de Formation Inter
Hospitalier
Théodore Simon
3, avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR
MARNE
Tél : 01 49 44 36 32 ou 36
45/36 00
Fax : 01 49 44 36 01
administration@ifits.fr
www.ifits.fr

Lycée Henri Sellier
Greta
Avenue du Colonel Fabien
93190 LIVRY GARGAN
Tél : 01 41 70 71 50
Fax 01 41 70 71 55
[E-mail : lycee.henri-sellier@voila.fr](mailto:E-mail:lycee.henri-sellier@voila.fr)
<http://www3.ac-creteil.fr/Lycees/93/henri-sellierlivry/>

Lycée Liberté
Formations
complémentaires AS-AP
27, rue de la Liberté
93230 ROMAINVILLE
Tél : 01 41 83 24 90
Fax : 01 48 45 93 13
E-mail : ce.0932267j@ac-creteil.fr

ce.0932074z@ac-creteil.fr
<http://www.lyceemancelcachin.ac-creteil.fr/elearning/>

IFSI Croix Saint Simon
81-83 rue Michelet
93100 MONTREUIL
Tél : 01 41 58 56 70
Fax : 01 41 58 56 99
ifsi@croix-saint-simon.org

Centre National de la
Fonction Publique
Territoriale
145, avenue Jean Lolive
93695 PANTIN
Tel : 01 41 83 30 00

Lycée professionnel Hélène Boucher
70, avenue Gilbert Berger
93290 TREMBLAY
Tél 01 48 60 62 32

Lycée Félix Faure
51, avenue Victor Hugo
93500 PANTIN
Tél 01 48 83 09 70
ce.0932117W@ac-creteil.fr

94 - VAL DE MARNE

Lycée Armand Guillaumin
GRETA TERTIAIRE 94
Rue Pierre Corneille
94310 ORLY
Tél : 01 48 53 60 60
<http://www.gt94.org/>

Lycée Darius Milhaud
80, rue du Professeur
Bergonié
94270 KREMLIN
BICETRE cedex
Tél : 01 43 90 15 15

<http://www.ac-creteil.fr/saio/cio94/villejuif/VILJDMIL.HTM>

Domaine départemental A.
Chérioux
Ecole d'auxiliaires de
puériculture
4, rue de Fontainebleau
94400 VITRY SUR
SEINE
Tél : 01 41 73 91 71
Fax : 01 41 73 91 83
Ecole.auxiliaires@cg94.fr

Lycée Gutenberg
16, 18 rue Sausurre
94044 CRETEIL
Tél 01 45 13 26 80
ce.0941930M@ac-creteil.fr

Lycée Louise Michel
7, rue Pierre-Marie
Derrien
94500 CHAMPIGNY-
SUR-MARNE
Tél 01 48 86 44 30
ce.0940112L@ac-creteil.fr

Centre INFA
5/9 rue Anquetil
94736 Nogent sur Marne
cedex
01.45.14.64.92
abouaou@infa-formation.fr

95 - VAL D'OISE

IFAS - IFAP
Lycée Camille Pissaro
1, rue Matisse
95300 PONTOISE
Tél : 01 34 41 54 65/54
Fax : 01 30 38 41 54 65
<http://www.ac-versailles.fr/etabliss/lyc-pissarro-pontoise/>

Fondation Léonie Chaptal
Ecole d'auxiliaires de puériculture
Le Haut du Roy
19, rue Jean Lurçat
95200 SARCELLES
Tél : 01 39 90 58 45
Fax : 01 39 94 83 74
fondation@fondation-chaptal.fr
www.fondationleoniechaptal.fr

Crédits photographiques : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / DFDC / Photothèque numérique et CRIPP/ARHIF-DRASSIF-CRIF et IFSI de Nanterre.